

APPELS D'OFFRES (SUITE)



AVIS DE MARCHÉ Directive 2014/24/UE

SECTION I : Pouvoir adjudicateur
1.1) Nom et adresses
Nom officiel : Ville de Saint-Benoît
Numéro national d'identification : 21974010700012
Adresse postale : rue Georges-Pompidou - BP 61 - Ville - Saint-Benoît
Code NUTS : FR940
Code postal : 97470 - Pays : Réunion France
Point(s) de contact : A l'attention de : Direction des Affaires Générales et Financières - Service Commande Publique
Téléphone : 0262 50 88 00
Courriel : marchepublic@ville-saintbenoit.re
Fax : 0262 50 88 01
Adresse(s) Internet
Adresse principale : http://www.saint-benoit.re (URL)
Adresse du profil d'acheteur : http://www.achatpublic.com (URL)
1.2) Procédure conjointe
Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :
Le marché est attribué par une centrale d'achat
1.3) Communication
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : http://www.achatpublic.com (URL)
L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : (URL)
Adresse à laquelle les informations complémentaires peuvent être obtenues
Le ou les point(s) de contact susmentionné(s) : http://www.achatpublic.com
Autre adresse : (indiquer l'autre adresse)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées
par voie électronique via : (URL)
au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
à l'adresse suivante : (indiquer l'autre adresse)
La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : (URL)
1.4) Type de pouvoir adjudicateur
Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
Agence/office national(e) ou fédéral(e)
Autorité régionale ou locale
Agence/office régional(e) ou local(e)
Organisme de droit public
Institution/agence européenne ou organisation internationale
Autre type :
1.5) Activité principale
Services généraux des administrations publiques
Défense
Ordre et sécurité publics
Environnement
Affaires économiques et financières
Santé
Logement et équipements collectifs
Protection sociale
Loisirs, culture et religion
Education
Autre activité :
SECTION II : Objet
1.1) Etendue du marché
1.1.1) Intitulé :
Marché public pour l'exploitation de la cuisine centrale et la gestion du service de restauration municipale
Numéro de référence : MP/2017/18
1.1.2) Code CPV principal :
55523100-3 : services de restauration scolaire
Descripteur supplémentaire :
1.1.3) Type de marché
Travaux
Fourniture
Services
1.1.4) Description succincte :
La présente consultation concerne un marché public pour l'exploitation de la cuisine centrale et la gestion du service de restauration municipale. La Collectivité mettra pour se faire à la disposition du titulaire la cuisine centrale et les points de livraison des offices et ACM.
1.1.5) Valeur totale estimée
Valeur hors TVA 16 000 000 € - Monnaie : euro
(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques - estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)
1.1.6) Information sur les lots
Ce marché est divisé en lots ?
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots
Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire :
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants :
1.2) Description
1.2.1) Intitulé : - Lot n°
1.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :
55512000-2 : gestion de service de cantine
55510000-8 : services de cantine
55521200-0 : services de livraison de repas
55320000-9 : services de distribution de repas
55321000-6 : services de préparation de repas
55322000-3 : services d'élaboration (cuisson) de repas
1.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FR940
Lieu principal d'exécution : Saint-Benoît de La Réunion
1.2.4) Description des prestations :
La présente consultation concerne un marché public pour l'exploitation de la cuisine centrale et la gestion du service de restauration municipale. La Collectivité mettra pour se faire à la disposition du titulaire la cuisine centrale.
La mission confiée comprendra notamment :
- L'exploitation de la cuisine centrale et la production des repas pour tous les types de convives :
- La livraison des repas dans les points de distribution
- L'entretien des points de distribution
- L'entretien des matériels mis à disposition ;
- L'embauche, l'encadrement et la formation du personnel affecté au service ;
- La fourniture des vêtements de travail à son personnel ;
- La fourniture des produits lessiviels et de nettoyage de tous les sites ;
- Le contrôle de l'hygiène, notamment la réalisation, à ses frais, des autocontrôles microbiologiques prévus par la réglementation ;
- Les actions d'information et d'éducation dans le domaine de la nutrition.
1.2.5) Critères d'attribution
Critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité - Nom / Pondération :
Coût - Nom : / Pondération :
Prix - Pondération :
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
1.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA 16 000 000 € - Monnaie : euro
(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques - estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)
1.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 24 ou durée en jours :
Début : / Fin :
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction
Description des modalités et du calendrier des reconductions : ce marché est renouvelable une fois et ses caractéristiques restent inchangées.
1.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer (sauf dans les procédures ouvertes)
Nombre de candidats envisagés :
ou Nombre minimal envisagé / Nombre maximal
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
1.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération :
1.2.11) Information sur les options
Options
1.2.12) Information sur les catalogues électroniques
Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique
1.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne

II.2.14) Informations complémentaires
SECTION III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique
III.1) Conditions de participation
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions :
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
III.1.2) Capacités économique et financière
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
III.1.3) Capacités technique et professionnelle
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
III.1.5) Informations sur les marchés réservés
Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées
Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés
III.2) Conditions liées au marché
III.2.1) Information relative à la profession (seulement pour les marchés de services)
La prestation est réservée à une profession déterminée
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
III.2.2) Conditions particulières d'exécution :
III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché
Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché
SECTION IV : Procédure
IV.1) Description
IV.1.1) Type de procédure
Procédure ouverte
Procédure accélérée
Justification :
Procédure restreinte
Procédure accélérée
Justification :
Procédure concurrentielle avec négociation
Procédure accélérée
Justification :
Dialogue compétitif
Partenariat d'innovation
IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
Accord-cadre avec un seul opérateur
Accord-cadre avec plusieurs opérateurs
Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre :
Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique
Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs
Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans :
IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier
IV.1.5) Informations sur la négociation (uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation)
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations
IV.1.6) Enchère électronique
Une enchère électronique sera effectuée
Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique :
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics
IV.2) Renseignements d'ordre administratif
IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
Numéro de l'avis au JO série S :
(Un des suivants : Avis de préinformation ; Avis sur un profil d'acheteur)
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
Date : 21 août 2017 à 12 h 00 (Heure locale) soit 10 h 00 (heure de Paris)
IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
Date :
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français
IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
L'offre doit être valable jusqu'à :
Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres)
IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres
Date : (jj/mm/aaaa) Heure locale : (hh : mm) Lieu :
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :
SECTION VI : Renseignements complémentaires
VI.1) Renouvellement
Il s'agit d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
VI.2) Informations sur les échanges électroniques
La commande en ligne sera utilisée
La facturation en ligne sera acceptée
Le paiement en ligne sera utilisé
VI.3) Informations complémentaires :
Documents de consultation
Les candidats sont invités à télécharger les documents de la consultation en lien avec la présente procédure à l'adresse suivante :
Les candidatures et offres par courriel ne sont pas autorisées.
Pour télécharger les documents, il est conseillé aux soumissionnaires de s'identifier sur le site et notamment d'indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin que puissent leur être communiquées notamment les modifications et les précisions éventuelles apportées par le pouvoir adjudicateur à ce document.
VI.4) Procédures de recours
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours
Nom officiel : Tribunal Administratif de La Réunion
Adresse postale : 27, rue Félix-Guyon - CS 61107
Ville : Saint-Denis - Code postal : Saint-Denis - Pays : France
Courriel : greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr
Téléphone : 02 62 92 43 60
Adresse Internet : http://la-reunion.tribunal-administratif.fr
Fax : 02 62 92 43 62
VI.4.1) Instance chargée des procédures de médiation
Nom officiel :
Adresse postale : - Ville : - Code postal : - Pays :
Courriel : - Téléphone : - Adresse Internet : - Fax :
VI.4.3) Introduction de recours
Précisions concernant les délais d'introduction de recours :
Référé précontractuel prévu aux articles L 551-1 à L 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
Référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique en application de la jurisprudence Département du Tarn et Garonne (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n° 358994).
Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours
Nom officiel : Tribunal Administratif de La Réunion
Adresse postale : 27, rue Félix-Guyon - CS 61107
Ville : Saint Denis - Code postal : Saint-Denis - Pays : France
Courriel : greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr
Téléphone : 02 62 92 43 60
Adresse Internet : http://la-reunion.tribunal-administratif.fr
Fax : 02 62 92 43 62
VI.5) Date d'envoi du présent avis (JOUÉ + BOAMP + presse locale) : 13/07/2017
Mme Herwine BOYER-PITOU
POUR LE MAIRE ET PAR DELEGATION
PREMIERE ADJOINTE DELEGUEE AUX AFFAIRES GENERALES
A LA VIE PUBLIQUE ET A LA CITOYENNETE

WWW.TOUTELA.RE

ANNONCES LÉGALES



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LA PREFECTURE COMMUNIQUE

DIRECTION DES RELATIONS EXTERNES ET DU CADRE DE VIE Bureau du cadre de vie

Une enquête publique préalable à l'autorisation unique requise au titre du code de l'environnement et du code de la santé publique relatif au projet de forage de la Trinité II...

Le responsable du projet est : La commune de Saint-Denis - Hôtel de Ville - 97717 Saint-Denis cedex message 9. Les caractéristiques principales du projet sont les suivantes : La commune demande l'autorisation de prélever l'eau dans le milieu naturel par pompage, au niveau d'un nouveau forage dénommé "Trinité II" et situé dans le parc urbain de la Trinité. L'autorisation est demandée pour un débit d'exploitation de 250 m³/h pendant 24 heures, soit un débit journalier de 6 000 m³/j.

Le périmètre de protection immédiate est établi afin d'interdire toute introduction directe de substances polluantes dans l'eau prélevée et d'empêcher la dégradation des ouvrages. Le périmètre de protection rapprochée permet de conserver la qualité de l'environnement du captage par rapport à ses impacts sur la qualité de l'eau. Compte tenu de la proximité des ouvrages, l'emprise de la zone de surveillance renforcée du forage Trinité II est la même que celle du forage Trinité I. Pendant la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment l'avis de l'autorité environnementale et l'étude d'impact sera déposé à la mairie de Saint-Denis du 17 juillet 2017 au 17 août 2017 inclus. Le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au siège de l'enquête (mairie principale de Saint-Denis - hôtel de ville - 97717 Saint-Denis cedex) à l'attention du commissaire enquêteur qui recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivants : Mairie principale de Saint-Denis Le 17 juillet 2017 de 9 heures à 12 heures Le 25 juillet 2017 de 13 heures à 16 heures Le 08 août 2017 de 9 heures à 12 heures Le 17 août 2017 de 13 heures à 16 heures Mme Annie KOWALCZYK est désignée en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur formulera son avis dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée et tenue à la disposition du public pendant un (1) an à compter de la clôture de l'enquête publique à la mairie de Saint-Denis et à la préfecture (Direction des relations externes et du cadre de vie - Bureau du cadre de vie situé au 26, avenue de la Victoire à Saint-Denis).

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Benjamin SAINTAMON, notaire à SAINT DENIS, le 3 juillet 2017, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCCV SAINT PAUL ENTREE DE VILLE 4 Forme sociale : Société de forme civile Capital social : 1 000,00 euros. Divisé en 100 parts de 10 euros chacune. Siège social : SAINT-PAUL (97460) 109, Chaussée Royale. Objet social : L'acquisition d'un ou plusieurs terrains en vue de la construction d'immeubles collectifs ou non, à usage d'habitation et/ou professionnel. La vente, en totalité ou par fractions, avant ou après achèvement, des constructions ainsi édifiées. L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions et/ou des constructions à réaliser, ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social. Durée : 10 ans à compter de son immatriculation au RCS. Gérance : SL HOLDING, SARL, dont le siège social est à SAINT-PAUL, 109 Chaussée Royale, immatriculée au RCS de SAINT-DENIS n° 392021630. Cession de parts sociales : Les cessions de parts sont librement cessi-

bles entre associés et soumises à l'agrément préalable de l'unanimité des associés dans les autres cas. Immatriculation : RCS de SAINT-DENIS POUR AVIS, M° SAINTAMON 624545



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LA PREFECTURE COMMUNIQUE

DIRECTION DES RELATIONS EXTERNES ET DU CADRE DE VIE Bureau du cadre de vie

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique préalable à l'autorisation unique au titre du Code de l'environnement (loi sur l'eau avec étude d'impact) a été prescrite par arrêté préfectoral n° 2017-1327/SG/DRECV du 16 juin 2017 portant sur le projet de la retenue collinaire de Piton-Rouge à la Plaine-des-Cafres, situé sur le territoire de la commune du Tampon. Le responsable du projet est : La commune du Tampon 256, rue Hubert-Delisle - BP 449 97430 LE TAMPON Les caractéristiques principales du projet sont les suivantes : Le projet de la retenue d'eau de 350 000 m³ de Piton-Rouge est localisé sur la plaine de la Plaine-des-Cafres, à l'ouest du lieu-dit "Bourg Murat" sur le territoire communal du Tampon où l'hydrogéologie est particulièrement favorable au projet ; cette digue importante est considérée comme un barrage de classe C (décret n° 2015-526). La réalisation de la retenue collinaire de Piton-Rouge, dont les enjeux sont importants en termes d'aménagement du réseau d'irrigation agricole pour le territoire de la commune Tampon, permettra de : renforcer le stockage pour les activités agricoles et la défense contre les feux de forêts, développer voire catalyser la reconversion des petits éleveurs pour lesquels l'eau est un facteur limitant, favoriser l'irrigation en priorité de la partie Est des hauts, zone d'élevage, assurer l'irrigation de 190 ha de terres agricoles supplémentaires. Pendant la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment l'avis de l'autorité environnementale et l'étude d'impact, sera déposé du 17 juillet 2017 au 17 août 2017 inclus, à la mairie principale du Tampon. Le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou, les adresser par écrit, au siège de l'enquête (mairie principale du Tampon - Hôtel de Ville - rue Hubert-Delisle - 97838 LE TAMPON CEDEX), à l'intention du commissaire enquêteur, qui recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivants : Mairie principale du Tampon Le 17 juillet 2017 de 9 heures à 12 heures Le 25 juillet 2017 de 9 heures à 12 heures Le 9 août 2017 de 13 heures à 16 heures Le 17 août 2017 de 13 heures à 16 heures Monsieur Alain Bernard MAILLOT est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur formulera son avis dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée et tenue à la disposition du public pendant un (1) an à compter de la clôture de l'enquête publique à la mairie du Tampon, à la sous-préfecture de Saint-Pierre et à la préfecture (Direction des relations externes et du cadre de vie - Bureau du cadre de vie - situé au 26, avenue de la Victoire à SAINT-DENIS).

733626

REMERCIEMENTS

Railia FEGEAT, son épouse ses enfants, petits-enfants et toute la famille, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du Docteur Jean-Louis FEGEAT Survenu le 11 juin 2017 à Paris Vous prient de trouver ici, leurs sincères remerciements

FAIRE-PART ET REMERCIEMENTS Lucette, ses enfants, leurs conjoints et ses petits-enfants ont la douleur de vous faire-part du décès de : Marc Léon RONCERAY survenu le 27/06/2017 à l'âge de 84 ans Il fut retraité de La Poste Sa famille remercie chaleureusement la famille, amis et connaissances pour leur soutien lors de cette épreuve. Nous garderons le souvenir d'un homme qui aura sa vie durant, œuvré pour le meilleur, malgré ses incertitudes et ses faiblesses.

Très touchées par les témoignages de sympathie et de soutien reçus lors du décès de M. ORRICO René Jacky Philippe survenu le 10 juillet 2017, à l'âge de 74 ans Les familles ORRICO et VACARME remercient chaleureusement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine dans ce moment douloureux et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

FAIRE-PART ET REMERCIEMENTS Très touchés par les marques d'affection et de sympathie reçues lors du décès de : M. Joseph Marcelin GUITON Survenu le 8 juillet 2017 à l'âge de 67 ans Ses enfants et leurs conjoints, ainsi que ses petits-enfants remercient chaleureusement toutes les personnes qui les ont soutenus dans cette épreuve ainsi que l'infirmier Marcel et le personnel de la pension de l'Est.

Le Quotidien A VOTRE SERVICE

Le Quotidien de l'emploi Tous les lundis

Le Quotidien auto moto Tous les mardis

Le Quotidien de l'immobilier Tous les samedis

Le rendez-vous de l'Auto-Moto Tous les mardis Le Quotidien